

*Bédarieux le 22 janvier 2016*

### Communiqué de presse

Le 5 janvier 2016, le Comité Pluraliste adressait un courrier à Madame Carole Delga, nouvelle Présidente du Conseil Régional LRMP, l'interpellant sur l'avenir du TET l'Aubrac et de la ligne SNCF Béziers-Neussargues.

Au cours de la séance plénière régionale du 18 janvier, le groupe « Nouveau Monde en Commun » interrogeait Mme Carole Delga sur les suites à donner à ce courrier. Mme Carole Delga a affirmé; de façon ferme et sans tergiverser, la volonté du Conseil Régional de soutenir la ligne SNCF.

Les Etats Généraux du Rail, prévus par la Région dans les prochains mois, et la revoiture du Contrat de Plan Etat-Région, en seront les moyens et les témoins.

D'autre part, Mme Carole Delga a précisé avoir reçu, dans la journée du 18 janvier, une confirmation de la Direction SNCF que la ligne ne fermerait plus au 1<sup>er</sup> février.

Le train TET, l'Aubrac est maintenu jusqu'au 30 juin 2016 selon la SNCF.

Ces premiers signes concrets sont encourageants pour les populations mobilisées fortement, les usagers, les cheminots, les Collectivités Territoriales. Mais après le 30 juin, quel avenir pour la ligne et le train Aubrac ?

Le TET Aubrac doit être inclus dans la nouvelle convention Etat-SNCF 2016-2020. Les trains TER doivent se densifier avec le train à 1 € entre Béziers et St Chély.

La modernisation de la ligne, interrompue en 2002, doit redémarrer. La revoiture du Contrat de Plan Etat-Région doit inclure la ligne Béziers-Neussargues avec un financement tripartite pour une modernisation complète. Cela permettrait le ferroutage et le développement des trains de marchandise. L'Europe avait retenu cette ligne, il y a 15 ans, comme axe prioritaire Fret Européen.

L'Assemblée Générale annuelle du Comité Pluraliste, fixé à Mende le samedi 27 février, débattrà des moyens et des actions à mettre en œuvre pour concrétiser ces objectifs et lancera les Cahiers Citoyens de Doléances pour le TER.

Toute la démarche du Comité Pluraliste tend à concrétiser les conclusions de la dernière COP 21 sur les dérèglements climatiques. L'objectif de réduction du CO2 offre à nouveau un grand avenir aux transports ferroviaires marchandises et voyageurs à condition qu'on leur donne les moyens humains, techniques et financiers pour un grand service public ferroviaire. C'est notre profonde conviction.

**Le Président du Comité Pluraliste**

**Jacky Tello**

